



Guide
des transports
sanitaires
terrestres



DASS
Direction des Affaires
Sanitaires et Sociales

Sommaire



Présentation du métier d'ambulancier Pages 3 et 4



Règles et mesures d'hygiène générales Pages 5 à 7



Rappel sommaire de la réglementation Page 8



Véhicules catégorie A Pages 9 et 10



Véhicules catégorie C Page 11



Véhicule sanitaire léger Page 12



Matériel spécifique Pages 13 à 15



Ambulancier, plus qu'un métier, plus qu'un service, c'est un métier au service des gens

L'ambulancier est chargé d'assurer, sur prescription médicale, le transport des malades, des blessés et des parturientes auprès des établissements de soins, de cure et de réadaptation, ou de raccompagner les bénéficiaires de soins à leur domicile, au moyen de véhicules spécialement adaptés.



- Il est à la fois un conducteur expérimenté et un auxiliaire médical capable de dispenser des soins d'urgence. Les ambulanciers font partie intégrante de la chaîne des soins.

C'est une profession médico-technique à part entière.

- Au moment de la prise en charge, il aide le malade à s'installer dans l'ambulance et surveille son état durant le trajet.
- Il assure l'entretien courant du véhicule et du matériel qui lui est confié.
- Il doit également remplir et tenir à jour les documents administratifs et le dossier de transport.

La profession d'ambulancier est donc un métier où le contact avec le malade et le plaisir de la conduite sont indissociables.

Etre un bon ambulancier nécessite à la fois des qualités humaines, mais aussi des connaissances techniques en matière de santé et de soins.

Le métier d'ambulancier est soumis à l'obtention d'une certification :
actuellement le Certificat de Capacité d'Ambulancier.



Le secret professionnel s'impose à tout ambulancier.

Le métier d'ambulancier impose une discrétion totale. Il doit taire tout ce qu'il a pu voir, entendre ou même déduire dans l'exercice de sa profession.

Le secret concerne aussi bien les éléments médicaux que les éléments de la vie privée du malade. Il concerne les faits confiés par le malade ou sa famille et également les faits découverts directement par l'ambulancier.

Le secret doit être respecté en toute circonstance.

Deux ou plusieurs professionnels de santé peuvent toutefois échanger des informations relatives au malade dont ils ont tous les deux la charge, afin d'assurer la continuité des soins ou de déterminer la meilleure prise en charge sanitaire possible.

(Ref : art L 226-13 et L226-14 du code pénal, art L 1110-4 code de la santé publique)

A côté de cette discrétion qui s'impose à tout ambulancier, d'autres qualités sont nécessaires :

- **Une grande disponibilité** est également demandée, car c'est une profession, où le temps de travail peut être relativement étendu, de jour comme de nuit, y compris les jours fériés. En effet, le métier d'ambulancier est soumis à l'obligation d'assurer la garde, ce qui signifie que ce dernier sera tenu à une permanence pour rester disponible à tout moment. Cette obligation s'impose à toutes les compagnies, selon un calendrier qui fixera les périodes de garde.
- **Une hygiène irréprochable** est demandée, qui s'appuie sur des protocoles stricts, repris ci-après.





Règles et mesures d'hygiène générales

Lavage des mains :

L'objectif est de prévenir l'infection nosocomiale manu-portée pour ainsi se protéger et protéger les patients. Il est recommandé d'effectuer fréquemment des lavages de mains en fonction des possibilités.

Technique : lavage simple et antiseptique

- bien mouiller les mains et les avants bras
- prendre une dose en actionnant la pompe du distributeur
- frotter les mains et les avant-bras, les espaces interdigitaux, vérifier les ongles (30s pour un lavage simple et 60s pour un lavage antiseptique)
- rincer abondamment pour éliminer le savon
- sécher en tapotant soigneusement les mains et avant-bras avec un essuie-mains à usage unique
- fermer le robinet avec l'essuie-mains, jeter ensuite ce dernier dans la poubelle

Antisepsie des mains sans eau

Appliquer la solution hydro-alcoolique sur des mains complètement sèches, insister sur la paume, le dos, les espaces interdigitaux et le bord cubital.

Tenue de travail :

C'est une manière d'entretenir une qualité par le port d'une tenue professionnelle adaptée. Elle contribue à la qualité du soin et de la prestation, tout en protégeant le personnel et ainsi prévenir la transmission des infections entre les personnes.

Il est indispensable de revêtir une tenue propre de couleur blanche quotidiennement.

Le port de gants à usage unique est indispensable pour toute manipulation de sang ou de liquide biologique.



La tenue n'est pas seulement vestimentaire, elle s'accompagne également du respect de certains principes :

- hygiène corporelle
- cheveux propres, courts ou attachés
- pas de bijoux sur les mains et avant-bras
- absence de vêtements civils sous la tenue de travail
- changer de tenue en cas de souillure par du sang ou des liquides biologiques.

Produits antiseptiques et principes d'utilisation :

Antiseptiques : Ce sont des médicaments. Selon leur famille chimique, ils ont une activité qui peut être antibactérienne, antifongique ou antivirale. Ils s'utilisent toujours sur des tissus vivants, leur action est momentanée.

Il est conseillé de privilégier les doses unitaires pour une meilleure économie et efficacité.

Nom	Indication	Précautions d'emploi	Procédures
Alcool éthylique dénaturé à 70°	Antiseptique de la peau saine Ponction ou injection	Pas d'application sur plaies et muqueuses.	Port de gants stériles ; Application unique de l'antiseptique au moyen d'une compresse prête à l'emploi
Dakin stabilisé	Irrigation des plaies délabrantes	Incompatibilité avec métaux, eaux dures et produits savonneux	• Irrigation de la plaie • Sécher avec compresse stérile • Protection de la plaie avec des champs stériles
Bétadine dermique	Antiseptique de la peau saine avant la pose d'une voie veineuse périphérique ou d'un dispositif invasif	Déconseillé chez l'enfant de moins de 30 mois, au cours des 2 derniers trimestres de la grossesse et au cours de l'allaitement	• Irrigation de la plaie • Sécher avec compresse stérile • Protection de la plaie avec des champs stériles



Principe de base de nettoyage et de désinfection des véhicules sanitaires

*Avant toute procédure de désinfection, il est indispensable de bien nettoyer le véhicule.
On ne pourra désinfecter qu'une surface préalablement propre.
Ce principe doit être connu par tous.*

Désinfections des sols et surfaces : c'est une étape assurant l'élimination des substances organiques pour obtenir une désinfection des sols et des surfaces aussi bien dans le véhicule qu'au local de repos.

Produits :

- Nettoyants-désinfectants selon les normes AFNOR
- Eau

Procédures :

- Commencer par le plus propre,
- Procéder du haut vers le bas : plafond et côtés
- Humidifier la chiffonnette avec le détergent désinfectant, changer autant de fois que nécessaire
- Le sol se fait en dernier, quand il ne faut plus utiliser la cellule, après nettoyage et rangement du petit matériel

Recommandations :

- Travailler avec des gants, un masque et des lunettes
- Ne pas pulvériser sur des surfaces en Plexiglas
- Ne pas pulvériser en présence d'une flamme ou s'il y a un risque d'étincelles
- Ne pas mélanger avec d'autres produits
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau



Rappel de la réglementation en matière de transport sanitaire terrestre :

La délibération modifiée n°221 du 6 décembre 2006 régit les transports sanitaires terrestres en Nouvelle-Calédonie.

*Elle est téléchargeable sur le site : **www.juridoc.gouv.nc***

Ce texte rappelle que toutes entreprises de transports de sanitaires terrestres doivent obtenir un agrément du gouvernement de la Nouvelle Calédonie pour réaliser ces dits transports (article 4).

Il fixe également les conditions pour obtenir cet agrément.

L'exploitant de transports sanitaires terrestres agréé doit veiller au respect du libre choix du malade, du blessé ou de la parturiente (article 10).

Il rappelle que tout transport sanitaire déclenché par le médecin régulateur du centre 15, nécessite à bord du véhicule la présence de deux chauffeurs ambulanciers (article 3).

Le service de garde doit être établi de façon à garantir de jour et de nuit ainsi que les jours fériés un service permanent (article 13).

Les véhicules de transport sanitaire terrestre ne sont pas des véhicules prioritaires. Ils sont soumis à un contrôle technique mécanique et à un contrôle sanitaire annuel (article 11).

L'utilisation de la sirène et du gyrophare doit être exclusivement réservée aux transports effectués dans le cadre de l'urgence médicale, régulée par le centre 15.



Véhicules de catégorie A (ASSU)

Liste du matériel devant équiper le véhicule :

- matériel de réanimation :
 - Un dispositif mobile d'oxygénothérapie homologué, comprenant au moins deux bouteilles d'oxygène d'un mètre cube normobare chacune. Ces bouteilles doivent être portables, et l'une au moins doit être aisément accessible et munie d'un débitmètre gradué en litres d'oxygène par minute, faisant corps avec un manodétendeur.
 - Un insufflateur manuel homologué, pouvant être utilisé en cas d'urgence.
 - Un dispositif mobile homologué d'aspiration de mucosités.
- Pansements et protections :
 - Bandes élastiques type Velpeau :
 - 1 de largeur 5 cm, 1 de largeur 10 cm.
 - 20 compresses de gaze stérile, de taille environ 7,5 x 7,5 cm.
 - 2 pansements stériles absorbants (dits "américains"), de taille environ 20 x 40 cm.
 - 2 rouleaux de ruban adhésif para-pharmaceutique, de largeur 2 cm.
 - 1 drap (tissé ou non tissé) de taille environ 2 x 1 mètres.
 - 2 paires de gants à usage unique de taille moyenne.
 - une solution antiseptique bactéricide non iodée, en conditionnement d'origine et sous forme unitaire, dont la quantité totale est égale à au moins 0,25 litres.
 - 1 clamp de Barr stérile à usage unique.
 - 1 couverture isotherme
- Immobilisation :
 - 2 attelles pour membres inférieurs.
 - 2 attelles pour membres supérieurs.
 - 1 jeu de colliers cervicaux anti-flexion (un multitaille ou trois tailles : petite, moyenne, grande).
 - 1 matelas coquille.
- Divers :
 - 1 paire de ciseaux (à bouts ronds).
 - Canules oropharyngées : 1 petite, 1 moyenne, et 1 grande taille.
 - 5 morceaux de sucre au minimum.
 - Un extincteur de 2 kilos CO², placé dans la cabine de conduite et périodiquement révisé.
 - 1 stylo et 1 carnet.
 - Au minimum 10 sacs poubelle de 10 litres.
 - 1 bassin.
 - 1 urinal.
 - 1 lampe électrique (avec piles de rechange).



Entretien quotidien

Il a pour objectif de **nettoyer** et **désinfecter** le sol et les surfaces ayant été en contact avec les malades et les personnels. Il est réalisé tous les matins avant la prise de service.

- Cellule sanitaire :

- Appliquer le produit au niveau des surfaces : sièges, plan de travail, façades des tiroirs et des étagères, poignées, mains courantes.

- Cabine conducteur :

- Appliquer le produit sur les poignées de porte, mannettes-batteries, levier de vitesse, frein à main, volant, radio, pare-soleil, coffre et tableau de bord.

- Procéder au nettoyage des vitres.
- Laisser sécher, ne pas rincer.
- Se laver les mains.



Entretien entre chaque patient

il va prévenir les transmissions croisées

Appliquer le produit sur les surfaces et le matériel ayant été en contact avec le patient.

Entretien mensuel

C'est un nettoyage et une désinfection complète de l'ensemble du véhicule (mobilier, accessoires, surfaces).

Il a pour objectif de supprimer toute présence de micro-organismes.

- Sortir le matériel mobile du véhicule.
- Evacuer le contenu des tiroirs, logettes et coffre.
- Bien aspirer les grosses particules au sol.
- Débrancher les appareils sous tension.
- Procéder au nettoyage du sol avec le produit désinfectant.
- Laisser sécher, ne pas rincer.



Véhicules de catégorie C

Liste du matériel devant équiper le véhicule :

Cf. matériel du véhicule de catégorie A

Les protocoles d'entretien de ces véhicules sont rigoureusement identiques à ceux des véhicules de catégorie A.

Il est donc important de se référer aux chartes précédentes.





VSL

Matériel devant équiper le véhicule :

- Bandes élastiques type Velpeau : 1 de largeur 5 cm, 1 de largeur 10 cm.
- 10 compresses de gaze stérile, de taille environ 7,5 x 7,5 cm.
- 2 pansements stériles absorbants (dits "américains"), de taille environ 20 x 40 cm.
- 2 rouleaux de ruban adhésif para-pharmaceutique, de largeur 2 cm.
- 2 paires de gants à usage unique de taille moyenne.
- une solution antiseptique bactéricide non iodée.
- 1 couverture isotherme.
- 5 morceaux de sucre au minimum.
- 1 stylo et 1 carnet.
- 2 sacs poubelle de 10 litres.
- 1 lampe électrique (avec piles de rechange).
- Un extincteur de 2 kilos CO².

Protocole de désinfection du VSL

Il a pour objectif de nettoyer et désinfecter le sol et les surfaces ayant été en contact avec les malades et les personnels. Il est réalisé tous les matins avant la prise de service.

- Appliquer le produit au niveau des surfaces : sièges, poignées, mains courantes.
- Appliquer le produit sur les poignées de porte, levier de vitesse, frein à main, volant, radio, pare-soleil, coffre et tableau de bord.
- Procéder au nettoyage des vitres
- Laisser sécher, ne pas rincer
- Se laver les mains



entretien de matériel spécifique

Insufflateur manuel et son réservoir d'oxygène :

Il permet de pratiquer une ventilation artificielle manuelle sur un masque ou une sonde d'incubation. Il est composé d'un ballon auto-gonflable, d'un ballon réservoir, d'une valve unidirectionnelle, d'un filtre à usage unique, et une maque de ventilation.

Il est nécessaire de procéder à un entretien correct afin de supprimer toute présence de micro-organismes.

Procédures à suivre après chaque utilisation ou très régulièrement :



- Revêtir des gants.
- Utiliser une solution nettoyante décontaminante.
- La diluer dans l'eau.
- Immerger le matériel.
- Laisser tremper 15 minutes.
- Pratiquer un brossage efficace.
- Rincer abondamment.
- Laisser sécher à l'air ambiant.

Il est recommandé de vérifier le système de ventilation, l'étanchéité du ballon, la valve fonctionnelle avant ensachage. Il faut utiliser pour chaque patient un filtre antibactérien, antiviral. Ce filtre se place entre le masque et la valve.



Brancard

Il faut réaliser une procédure correcte afin de supprimer toute présence de micro-organismes. Cet entretien doit être réalisé après chaque transport de patient, quotidiennement à la prise de service et lors du nettoyage mensuel.

Il doit être réalisé à l'aide d'un nettoyeur à haute pression type KARCHER et un produit nettoyant désinfectant de surfaces.

Procédures à suivre après chaque utilisation ou très régulièrement :

- Sortir le brancard du véhicule.

- Le laver à haute ainsi que les roues afin de supprimer les grosses souillures.
- Préparer la solution du nettoyant-désinfectant suivant la dilution indiquée.
- Nettoyer toutes les parties du brancard.
- Laisser sécher, ne pas rincer.
- Se laver les mains.

Matelas à coquille :

Le matelas à coquille, ou matelas immobilisateur à dépression, est conçu pour l'immobilisation et la contention du patient. Il permet le relevage, le brancardage et le transport des blessés avec maintien de l'alignement de la tête, du cou et du tronc.

Procédures à suivre après chaque utilisation ou très régulièrement :

- Nettoyer à l'eau savonneuse pour supprimer les grosses souillures.
- Rincer, laisser sécher
- Nettoyer à l'aide de nettoyant désinfectant de surfaces
- Ne pas rincer, laisser sécher
- Se laver les mains

Il est recommandé de vérifier l'étanchéité du matelas à coquille en créant le vide à l'intérieur de celui-ci.
Le matelas doit rester très rigide afin de permettre une immobilisation du patient



Matériel de contention :

- **Les attelles :**

Elles permettent une immobilisation des membres inférieurs et supérieurs en cas d'entorses, de luxation ou de fractures.

- **Les colliers cervicaux :**

Ils permettent une immobilisation du rachis cervical de tout blessé suspecté de lésions traumatiques.

Le matériel de contention est lavable en machine à 65°

L'attelle doit être lavée à l'eau savonneuse et ensuite au nettoyeur désinfectant de surfaces.

Ils doivent tous deux être nettoyer après chaque utilisation.

Il est recommandé de jeter les colliers cervicaux après chaque utilisation.



NUMÉROS UTILES

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie :

Accueil

Service des actions sanitaires

24.37.18

Contrôleur des TST

24.37.12

Cafat :

Accueil

25.58.00

Service de la gestion du risque

25.58.35

DPASS Sud

Accueil

24.25.70

DASSPS

Accueil

47.72.30

DACAS

Accueil

24.27.40

CHT

Accueil

25.66.66

CHN

Accueil

42.65.00

CHS

Accueil

24.36.36